

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre 2015

L'an deux mille quinze et le onze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de MEAILLES, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la Présidence de Madame PONS-BERTAINA Viviane, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs les conseillers municipaux en exercice, sauf DESIR Jean, absent.

Monsieur Guy EYFFRED a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1/ 1^{ère} délibération : décision modificative – budget général de la Commune – M14.

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
2188 - 000	Autres immobilisations corporelles		28100.00
231 - 000	Immobilisations corporelles en cours		-28100.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 15.